



Hello4You

Information précontractuelle

1. Informations relatives à BNP Paribas Fortis SA

Le **Hello4You** est un produit de BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, Montagne du Parc 3, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, agissant en qualité de fournisseur du service (ci-après dénommée « la banque »).

BNP Paribas Fortis SA est soumise au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles et au contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles en matière de protection des investisseurs et des consommateurs et est inscrite comme agent d'assurances lié auprès de la FSMA sous son numéro d'entreprise .

2. Caractéristiques du Hello4You

Le Hello4You est soumis aux conditions générales Hello4You que vous pouvez consulter auprès de votre agence, sur le site internet de BNP Paribas Fortis SA ou sur le site de Hello bank!.

A. Services possibles

Le Hello4You offre aux jeunes âgés de 18 à 27 ans inclus la possibilité de régler gratuitement leurs principales affaires bancaires, tout en bénéficiant de nombreux avantages supplémentaires.

Services gratuitement inclus:

- 1 Compte de paiement (compte à vue) en EUR (« le compte de référence ») ;
- Frais de tenue de compte de paiement (compte à vue);
- Carte de débit permettant les services de retrait d'espèces en euros et de paiement;
- Paiements avec la carte de débit dans la zone euro;
- Retrait d'espèces en euros avec la carte de débit dans la zone euro;
- Retrait d'espèces en euros au guichet des agences BNP Paribas Fortis SA ;
- Virements européens en euro (SEPA) ;
- 1 remplacement par an de la carte perdue ou volée ;
- Easy Banking App / app Hello bank! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Easy Banking Web / web Hello bank! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Easy Banking Phone/ Code téléphonique sécurisé (dénomination du service pour la marque Hello bank!) ;
- Extraits de comptes délivrés gratuitement via les canaux digitaux.

Autres avantages:

- Une carte de crédit 'Classic' gratuite la première année, ensuite à moitié prix (moyennant acceptation). Tarif disponible en agence, sur le [site internet BNP Paribas Fortis SA](#) ou sur le [website de Hello bank!](#) ;

Ces services, couplés au Hello4You, doivent faire l'objet d'une demande du client lui-même. La demande est accordée si elle répond aux conditions d'attribution correspondantes. Néanmoins, le titulaire du compte de paiement (compte à vue) (exception faite du titulaire sous statut d'incapacité juridique) bénéficie automatiquement de l'accès au service Easy Banking Phone/Code téléphonique sécurisé ainsi que de l'accès aux services Easy Banking Web/web Hello bank ! et Easy Banking App/app Hello bank ! lorsqu'une carte de débit est liée au compte de paiement (compte à vue).

Les services bancaires qui ne sont pas repris dans l'offre Hello4You, comme [l'assurance compte](#), doivent faire l'objet d'une demande distincte et ne sont obtenus que si les conditions d'attribution correspondantes sont remplies. Ces services seront facturés au tarif habituel (disponibles en agence, sur le [site internet BNP Paribas Fortis SA](#) ou sur le [website de Hello bank!](#)).

B. Modalités d'attribution

Le(s) titulaire(s) du Hello4You doit(ven)t répondre aux conditions suivantes:

- Personne physique ;
- Majeur (âge minimum 18 ans) ;
- Âge maximum à la souscription : 27 ans et 9 mois ;
- En possession d'une carte d'identité électronique émise par l'administration belge;
- Résidence principale en Belgique.

Le compte de référence du Hello4You doit répondre aux conditions suivantes :

- Compte de paiement (compte à vue) en EUR à usage privé ;
- Maximum 2 titulaires ;
- S'il y a 2 titulaires, ils se donnent une procuration réciproque ;
- Le compte ne peut être un compte « nu-propriétaire ».

C. Tarif

- Compte et services bancaires repris dans l'offre Hello4You: gratuit ;
- Intérêt créditeur sur compte de paiement (compte à vue) : voir liste des tarifs disponible en agence, sur le site www.bnpparibasfortis.be ou sur le site www.hellobank.be.

D. Durée

Le Hello4You demeure ouvert jusqu'à l'âge de 28 ans, à moins que la convention ne soit résiliée antérieurement, soit à l'initiative du/des titulaire(s), soit à l'initiative de la Banque.

Lorsque le(s) titulaire(s) atteint/atteignent l'âge de 28 ans, le Hello4You est automatiquement converti vers: un compte de paiement (compte à vue) Hello bank! si le compte est domicilié dans Hello bank! ou vers un Comfort Pack si le compte est domicilié dans une agence de BNP Paribas Fortis. Le(s) titulaire(s) sera/seront informé(s) de cette formule bancaire au moins deux mois avant la date de son/leur 28^{ème} anniversaire, étant entendu qu'il(s) aura/auront la possibilité durant ce délai d'opter pour une autre formule que celle proposée par la Banque. En cas de cotitularité, la conversion interviendra au moment où le plus jeune des cotitulaires aura atteint l'âge de 28 ans.

3. Droit de rétractation – Droit de résiliation

Droit de rétractation

Vous disposez d'un droit de rétractation par rapport à la souscription du Hello4You ouvert à distance sans pénalité et sans indication de motif. Vous pouvez exercer ce droit pendant 14 jours calendrier par l'envoi d'une lettre recommandée à BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles. Ce délai prend effet le jour de la conclusion du contrat ou le jour de la réception des conditions contractuelles et des informations précontractuelles, si ce jour est postérieur à la conclusion du contrat.

Si le droit de rétractation n'est pas exercé, le Hello4You restera ouvert jusqu'à l'âge de 27 ans révolus.

Droit de résiliation

Sans préjudice des conditions générales de la Banque, la clôture du Hello4You peut se faire à l'initiative du client par simple avis. Le client perd par ailleurs automatiquement droit aux conditions du Hello4You si les modalités d'attribution décrites au point 2 ne sont plus remplies.

4. Droit applicable – Jurisdiction compétente – Divers

Les relations qui vous lient à la banque, tant celles préalables à l'ouverture du Hello4You que celles qui résulteront de son ouverture, sont régies par le droit belge.

Toute action relative à la convention du Hello4You et à son exécution sera introduite devant le juge désigné à l'article 23 des «Conditions Générales de BNP Paribas Fortis SA / Hello bank!».

Toute communication faite dans le cadre et/ou en vertu de l'ouverture du Hello4You l'est dans la langue qui a été enregistrée dans les fichiers de la banque lors de votre entrée en relation avec celle-ci.

5. Durée de validité des informations

La banque peut, à tout moment, modifier les caractéristiques, conditions et autres modalités du Hello4You précisées ci-avant. Sauf mention contraire expresse, les informations relatives à ces caractéristiques, conditions et autres modalités sont, par conséquent, uniquement valables à la date à laquelle elles ont été fournies.

6. Réclamations et recours

Le client souhaitant obtenir des informations sur sa relation avec la Banque est invité à s'adresser à son agence ou au :
+32 2 762 20 00.

Il peut adresser à la Banque une plainte en s'adressant à son agence, ou au moyen de Easy Banking Phone ou du formulaire mis à sa disposition via Easy Banking Web ou App ainsi que sur le site de la Banque.

En cas de désaccord sur la solution proposée par la Banque, le client peut saisir le Service Gestion des Plaintes de la Banque en s'adressant à:

BNP Paribas Fortis SA

Service Gestion des Plaintes

Montagne du Parc 3

1000 Bruxelles

Tél. +32 2 228 72 18

Fax +32 2 228 72 00

Email: gestiondesplaintes@bnpparibasfortis.com ou au moyen du formulaire en ligne disponible à www.bnpparibasfortis.be > Suggestions ou plaintes > formulaire de déclaration en ligne.

Le client marque accord sur le fait que la Banque réponde à sa plainte sur papier ou sur tout autre support durable, et notamment par courrier électronique, à l'adresse postale ou électronique enregistrée dans ses fichiers.

Le client qui serait insatisfait de la solution proposée par ce Service peut engager une procédure de règlement extrajudiciaire en saisissant l'entité qualifiée suivante :

Pour un produit bancaire

OMBUDSFIN – Ombudsman en conflits financiers par simple écrit adressé à:

North Gate II

Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2

1000 Bruxelles

Tel +32 2 545 77 70

ombudsman@ombudsfm.be

ou au moyen du formulaire en ligne disponible à www.ombudsfm.be > Introduire une plainte

Le client peut, le cas échéant, également adresser toute réclamation relative à un service de paiement par simple écrit adressé à **Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes & Energie**

Direction générale de l'Inspection économique

Services centraux – Front Office North Gate III,

16 boulevard Roi Albert II

1000 Bruxelles

ou au moyen du formulaire en ligne disponible à : <http://economie.fgov.be/fr/litiges>

Le client ne renonce pas à son droit d'utiliser d'autres voies de recours en engageant une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges visée ci-dessus.